

21.01.2025 - 17:59 Uhr

La CPE du Conseil des États soutient le forum de paix sur le conflit du Haut-Karabakh / La Suisse donne un important signe d'espoir



Binz (ots) -

Aujourd'hui, la Commission de politique extérieure du Conseil des États à Berne a adopté la motion relative au forum de paix sur le conflit du Haut-Karabakh. L'organisation de défense des droits de l'homme Christian Solidarity International Suisse (CSI) salue cette décision pionnière qui renforce la position de la Suisse dans les efforts de paix internationaux.

Cette décision de la Commission de politique extérieure du Conseil des États (CPE-E) du 21 janvier 2025 est particulièrement réjouissante, après que le traitement de la motion a été spécialement avancé au vu de la situation précaire des plus de cent mille Arméniens déplacés du Haut-Karabakh déplacés. En décembre 2024, la motion avait déjà été adoptée par le Conseil national.

La motion sera soumise au Conseil des États au printemps 2025. Si ce dernier l'adopte également, le Conseil fédéral sera chargé d'organiser rapidement un forum international de paix sur le conflit du Haut-Karabakh. Celui-ci doit permettre des négociations concrètes sur le retour des habitants arméniens de cette région dans leur patrie.

Le conseiller national Erich Vontobel (UDF, ZH), co-initiateur de la motion, se réjouit de ce succès : " Avec la recommandation de la CPE-E, les chances d'une adoption de la motion par le Conseil des États ont augmenté. C'est pourquoi il s'agit d'une décision importante qui perpétue la tradition suisse des bons offices et de la solidarité. "

Dans un échange de lettres avec CSI, l'ancienne présidente de la Confédération, Mme Viola Amherd, avait déjà réaffirmé en novembre 2024 son soutien clair au retour des personnes déplacées. Avec le vote de la CPE-E, cette position acquiert désormais un poids politique supplémentaire.

Un large soutien parlementaire

" La CPE-E a donné aujourd'hui un signal fort en faveur des droits de l'homme, commente Simon Brechbühl, directeur de CSI-Suisse. Cette décision oblige désormais encore davantage l'Azerbaïdjan à respecter ses obligations internationales et à permettre le retour des personnes déplacées. L'épuration ethnique ne doit pas avoir sa place au xxi^e siècle. "

CSI : " Le forum de paix est une opportunité importante "

CSI suivra de près la suite des événements et continuera à s'engager pour les droits des Arméniens du Haut-Karabakh déplacés. L'organisation voit dans le forum de paix prévu une chance importante de désamorcer le conflit par la voie diplomatique et de trouver une solution durable pour les personnes déplacées.

Plus d'informations :

- CSI lance un appel au Conseil fédéral le 19 septembre 2024 : [19 septembre 2024 : Un an de nettoyage ethnique au Haut-Karabakh | Appel au Conseil fédéral suisse](#)
- Motion 24.4259 : [Forum sur la paix dans le Haut-Karabakh. Permettre le retour de la population arménienne](#)
- [Lettre du 25 septembre 2024 de CSI à la Présidente de la Confédération Viola Amherd](#)
- [Lettre du 28 novembre 2024 de la Présidente de la Confédération Viola Amherd à CSI](#)

Contact:

Simon Brechbühl | Directeur CSI-Suisse | 044 982 33 40 | simon.brechbuehl@csi-schweiz.ch

Laurent Schlatter | Responsable CSI-Suisse romande | 044 982 33 70 | info@csi-suisse.ch

Medieninhalte



Le déplacement des Arméniens du Haut-Karabakh signifie un nettoyage ethnique et religieux d'une des plus anciennes régions chrétiennes au monde. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100007062 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007062/100928065> abgerufen werden.